

Projet de formation 2. Soutenir l'encadrement paramédical

Public : Encadrement paramédical

Le projet se situe dans un contexte spécifique et repose sur un constat.

Contexte :

- Obligation de développer la prévention des risques psychosociaux
- Regroupement des structures de soins (pôles / 2^{ème} génération)
- Développement de la polyvalence des soignants
- Elaboration de plannings de plus en plus complexes
- Règne absolu de la qualité et de l'efficacité
- Positionnement hiérarchique parfois difficile
- Injonctions paradoxales...

Constat :

Les cadres soignants sont poussés vers leurs limites.

Objectifs :

Diminuer l'impact psychique des situations d'encadrement particulièrement difficiles

Se positionner dans un « Continuum de travail Cadre de pôle – Cadres et Faisant fonctions ».

Moyens :

3 ateliers complémentaires:

- Atelier de verbalisation (et d'analyse réflexive)

Durée : 3 jours

En Intra : Dates négociées avec l'institution

En Inter à Chatillon : 16 mai, 30 mai, 13 juin 2013.

- Atelier d'écriture (finalisé par un témoignage)

Durée : 3 jours

En Intra : Dates négociées avec l'institution

En Inter à Chatillon : 15 mai, 29 mai, 12 juin 2013.

- Atelier de construction, puis de positionnement dans un « Continuum de travail Cadre de pôle – Cadres »

Durée : 3 jours

En Intra : Dates négociées avec l'institution

En Inter à Chatillon : 17 mai, 31 mai, 14 juin 2013.

Formation Intra : sur site, par groupe de 12 participants maximum.

Tarif d'une journée :

- Région parisienne : 1000 euros
- Province : 1000 euros (frais de déplacement non compris)
- DOM-TOM : 1000 euros (frais de déplacement non compris)

Dates : la programmation est négociée avec le site.

Formation Inter : Chatillon (92320), par groupe de 12 participants maximum.

Tarif : 200€ / jour

Dates : cf. programmation par atelier.



PEPSoignant.

Siège social et adresse postale :

Philippe Gaurier (Auto entrepreneur).

84 rue Béranget. 92320 Chatillon.

Identifiant SIREN : 753 632 496.

Identifiant SIRET : 753 632 496 00018.

Déclaration d'activité : 11 92 19155 92.

ANFH : 75363249900018

Téléphone : 06 11 66 66 51.

Site : www.pepsignant.com

Courriel : philippe.m.gaurier@wanadoo.fr

P révention De l'**E** puisement P rofessionnel Soignant

Public : Encadrement soignant

PEPSoignant, organisme de formation, propose de vous accompagner dans:

la **Prévention de l'Épuisement Professionnel des Cadres Soignants.**

Le regroupement des structures de soins¹, la mise en place des pôles², le développement de la polyvalence dans les équipes soignantes, l'élaboration de plannings de plus en plus complexes, l'efficacité absolue, les relations hiérarchiques parfois tendues... poussent les cadres paramédicaux vers leurs limites.

PEPSoignant propose aux cadres paramédicaux de développer une stratégie d'adaptation individuelle et collective.

Dans le cadre de la certification V2010, cette offre répond aux critères « Politique et organisation de l'évaluation des pratiques professionnelles », « Management des emplois et des compétences », « Santé et sécurité » et « Qualité de vie au travail »³, et s'inscrit dans le cadre d'une obligation de prévenir les risques psychosociaux⁴.

Les formations de PEPSoignant peuvent être proposées dans les contrats locaux d'amélioration des conditions de travail⁵.

¹ GHU : Groupe hospitalier universitaire ; CHT : Centre hospitalier territorial...

² Loi dite HPST n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires.

³ Manuel de certification des établissements de santé V2010 / Chapitre 1 : Management de l'établissement / Partie 1 : Stratégie de l'établissement / Référence 1 : Stratégie de l'établissement. Critère 1.f et Partie 2 : Management des ressources

/ Référence 3 : La gestion des ressources humaines. Critères 3.a, 3.c et 3.d.

⁴ L'obligation générale d'évaluation et de prévention des risques porte aussi sur la « santé mentale » (Article L 4121-1 du code du travail) ; ces risques doivent donc bien être insérés dans l'évaluation des risques et consignés dans le Document Unique.




L'évolution actuelle de la jurisprudence sur la responsabilité de l'employeur confirme « l'obligation de résultat » (cf. Cass.soc., 5 mars 08) et non plus la seule obligation de moyens.

⁵ Instruction DGOS/RH3 n° 2010-248 du 6 juillet 2010 relative à la mise en œuvre des contrats locaux d'amélioration des conditions de travail (CLACT) dans les établissements publics de santé et les établissements participant au service public hospitalier

Constat: Les cadres soignants sont poussés vers leurs limites.

Objectif: Soutenir l'encadrement paramédical

3 ateliers complémentaires

Atelier de verbalisation (et d'analyse réflexive)	Atelier d'écriture (finalisé par un témoignage)	Atelier de construction, puis de positionnement dans un « continuum de travail cadre de pôle – cadres »
Public : Cadre soignant	Public : Cadre soignant	Public : Cadre soignant
 <ul style="list-style-type: none">• Echanger – en toute confidentialité autour de situations d'encadrement particulièrement difficiles• Partager des problèmes et des questionnements rencontrés dans la pratique d'encadrement• Mutualiser nos réactions et notre savoir-faire• Prendre de la distance et porter un regard nouveau sur l'événement vécu• Appréhender différemment une situation semblable.	 <ul style="list-style-type: none">• Oser écrire• Rendre visible notre réalité d'encadrement• Formaliser un moment complexe d'encadrement et/ou ressenti comme particulièrement difficile• Construire notre mémoire d'encadrement soignant <p>S'autoriser à publier dans une revue professionnelle.</p>	 <ul style="list-style-type: none">• Développer et formaliser l'organisation du travail de l'équipe d'encadrement paramédicale en pôle• Se positionner dans l'équipe d'encadrement• Positionner l'équipe d'encadrement dans l'Institution• S'inscrire dans un processus continu d'amélioration de la qualité
Durée : 3 jours (3 x 1)	Durée : 3 jours (3 x 1)	Durée : 3 jours (3 x 1)
En Intra : Dates négociées avec l'institution En Inter à Chatillon : 14 et 28 mai, 11 juin 2013.	En Intra : Dates négociées avec l'institution En Inter à Chatillon : 15 et 29 mai, 12 juin 2013.	En Intra : Dates négociées avec l'institution En Inter à Chatillon : 13 et 27 mai, 10 juin 2013.